



# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

ONZIÈME ANNÉE. — 1883

---

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—  
1884

## NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE D<sup>r</sup> SOCQUET

---

Le 10 septembre 1883, la Société botanique de Lyon perdait un de ses membres les plus distingués, Jean-Antoine Socquet, né en 1810, à Aiguebelle (Savoie).

Orphelin à l'âge de sept ans, Socquet fut élevé à Lyon par son oncle, le docteur Socquet, auteur de plusieurs ouvrages estimés (1). Reçu docteur en 1832, il alla exercer la médecine à Condrieu (Rhône), où il demeura jusqu'en 1842, époque à laquelle il fut nommé, après un brillant concours, médecin des hôpitaux de Lyon. Dépourvu des qualités extérieures et de l'habileté de mise en scène qui facilitent le succès dans la carrière médicale plus peut-être qu'en aucune autre, il fut obligé pour vivre, avant son entrée en fonction dans les hôpitaux, d'accepter l'humble emploi de préparateur du cours de physique et de chimie au Lycée, et la place peu rétribuée alors de médecin du Dispensaire.

De 1842 à 1854, il publia plusieurs Mémoires qui lui valurent des récompenses de la part des Sociétés médicales d'Anvers, de Bordeaux, de l'Académie de médecine de Paris, et enfin la nomination de professeur de matière médicale et thérapeutique à l'École de médecine et de pharmacie de Lyon. Le *Traité des eaux minérales*, qu'il publia, en 1849, avec la collaboration de Pétrequin, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, obtint un grand succès à cause des idées neuves et judicieuses qu'il contenait relativement à la classification et à l'emploi thérapeutique des principales eaux minérales de l'Europe.

Fidèle à une tradition chère aux médecins lyonnais, Socquet partageait ses heures de loisir entre la culture des sciences et celle des belles-lettres. La Société littéraire de notre ville, dont il était un des membres les plus assidus depuis l'année 1845, le nomma président en 1864.

Dès sa jeunesse, il avait eu un goût très vif pour la Botani-

---

(1) *Essai sur le calorique*, 1801; — *Coup d'œil sur la chimie*, 1810; — *Essai sur les eaux de Brides-la-Perrière en Savoie*, 1824.

que, et lorsqu'il devint professeur de matière médicale, il se remit avec une nouvelle ardeur à l'étude de notre science qui, dès la plus haute antiquité, a eu de nombreux rapports avec la médecine. Il entra dans nos rangs peu de temps après la fondation de notre Société, et se fit bientôt remarquer par l'étendue de son érudition et la sagacité de son esprit. Aussi, en 1879, fut-il choisi comme président ; nos collègues se souviennent du zèle et de l'habileté qu'il montra dans la direction de nos travaux. Il parut d'autant plus sensible à l'honneur auquel nos suffrages l'avaient appelé qu'il le considérait comme la réparation d'une injustice dont il croyait avoir été victime lors de la transformation de l'École secondaire de notre ville en Faculté de médecine.

Pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit, il est nécessaire de rappeler que la nomination du personnel enseignant de la Faculté de médecine fut faite par arrêté ministériel, en date du 24 avril 1877 et que, quoique la chaire de matière médicale et de thérapeutique eût été dédoublée, Socquet ne fut appelé à occuper ni l'une ni l'autre, sans égard, disait-il, pour sa pauvreté, malgré le succès de son enseignement antérieur, et bien que, suivant lui, il eût conservé la plénitude de son intelligence et de ses facultés oratoires. Ce jour-là, notre regretté collègue éprouva la plus amère déception qu'il ait ressentie dans le cours de sa vie. En vain, lorsqu'il nous exprimait ses doléances, lui représentions-nous qu'à son âge il était temps de prendre sa retraite et de goûter le repos qu'il avait si bien mérité après une carrière longue et dignement remplie. Nous ne pûmes parvenir à le convaincre qu'il n'est pas d'usage de recruter les professeurs d'une Faculté de nouvelle création parmi les septuagénaires et qu'enfin il était juste que les vieux cèdent la place aux jeunes. D'ailleurs, il n'était pas exact de prétendre qu'on n'eût tenu aucun compte des services antérieurs et de la médiocre situation de fortune de l'ancien professeur de matière médicale et de thérapeutique, puisque, sans nécessité, il avait été nommé conservateur des collections avec des émoluments supérieurs à ceux qu'il avait eus à titre de professeur de l'École secondaire. Notre confrère resta insensible aux paroles de consolation et garda toujours au fond du cœur le triste sentiment de ce qu'il appelait une disgrâce imméritée. Nous comprîmes alors combien, pour éviter de telles récriminations, il serait

utile de fixer une limite d'âge à l'exercice de l'enseignement, comme on n'a pas hésité à le faire en ce qui concerne celui de la magistrature.

Quoique Socquet fut un des médecins les plus experts dans la science du diagnostic et surtout dans la connaissance des ressources de la matière médicale, cependant il ne sut jamais conquérir une clientèle lucrative, et il aurait été vraiment misérable s'il n'avait eu pour vivre le revenu fixe des fonctions de professeur et de médecin des hôpitaux. Le talent qui consiste à gagner de prime abord la confiance des familles et ensuite, lorsque la maladie se prolonge, à reconforter le patient par une rhétorique riche de consolantes promesses lui était complètement étranger. Il était surtout inhabile dans l'art de proportionner le chiffre des honoraires à la condition de fortune des clients. Certain vice-roi d'Égypte qui, à son passage dans notre ville, a eu recours à son savoir, a dû être fort étonné de la modicité du prix de ses consultations, et, s'il avait l'esprit prompt à généraliser, il a pu écrire sur ses tablettes que les médecins de Lyon sont des philanthropes désintéressés et imbus de doctrines égalitaires en vertu desquelles ils placent sur le même rang le souverain d'un grand empire et le plus humble de ses sujets.

Certes, ce n'est pas nous qui reprocherons à Socquet d'avoir manqué du prestige qui fascine les hommes et de l'habileté mercantile qui consiste à vendre chèrement ses services. Nous serions plutôt porté à louer sa modestie et son désintéressement exagéré. Nous avons seulement voulu expliquer pourquoi il n'a pas réussi à obtenir un succès égal à son mérite. Au surplus, nous savons, par de nombreux exemples, que le savoir et le savoir-faire, sans s'exclure l'un l'autre d'une manière absolue, sont rarement développés au même degré chez la même personne et procèdent d'aptitudes différentes dont la réunion ne s'observe que chez quelques individus exceptionnellement doués sous le rapport de l'équilibre des facultés intellectuelles.

Bien que le docteur Socquet aimât beaucoup la Botanique, et qu'il lui ait toujours fait une large part dans son enseignement, néanmoins il n'a rien écrit sur cette science ; tous ses ouvrages sont relatifs à la thérapeutique. Toutefois, nous croyons devoir en présenter la liste afin de faciliter la tâche des biographes qui voudront juger son œuvre ce qu'il nous est

interdit de faire à cette place, et apprécier comme ils le méritent les services rendus à la science médicale par notre regretté confrère.

---

## LISTE DES OUVRAGES DU D<sup>r</sup> SOCQUET

MÉMOIRE SUR LE TRAITEMENT DE LA PNEUMONIE PAR L'OXYDE BLANC D'ANTIMOINE. *Gaz. méd. Lyon*, 1843.

RECHERCHES CLINIQUES ET CHIMIQUES SUR LES MALADIES DES OS. Lyon, 1844. (Cet ouvrage, fait en collaboration avec Pétrequin, valut à ses auteurs une médaille d'or décernée par la Société de Médecine de Bordeaux.)

MÉMOIRE SUR L'EMPLOI DES STIMULANTS DANS QUELQUES MALADIES DES INTESTINS. *Revue médicale de Paris*, 1846.

DU TRAITEMENT DE LA CHORÉE ET NATURE DE CETTE MALADIE. *Journ. méd. clinique de Montpellier*, 1846.

DES LOIS FONDAMENTALES DE LA MÉDECINE ET DE LEUR APPLICATION AU DIAGNOSTIC, AU PRONOSTIC ET AU TRAITEMENT DES MALADIES. Lyon, 1852.

DE L'EMPLOI DU CHLORATE DE POTASSE A HAUTES DOSES DANS LE TRAITEMENT DU RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU. *Gaz. méd. de Lyon*, 1853.

SUR UNE NOUVELLE COMBINAISON DE L'IODE ET SON APPLICATION EN MÉDECINE. *Gaz. méd. Lyon*, 1854 (en collaboration avec Guilhaumon.)

ACTION PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DES EAUX MINÉRALES ALCALINES. Lyon, 1855. (Ce mémoire, fait en collaboration avec Pétrequin, fut couronné par l'Académie de médecine de Paris.)

EMPOI DU BENZOATE ET DU SILICATE DE SOUDE DANS LA GOUTTE. *Gaz. méd. Paris*, 1856.

ACTION PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DES EAUX MINÉRALES SALINES. Lyon, 1857. (Ce mémoire, fait en collaboration avec Pétrequin, fut couronné par l'Académie de médecine de Paris.)

TRAITÉ DES EAUX MINÉRALES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER, in-8°, 620 p. Lyon, 1856 (en collaboration avec Pétrequin).

DU TRAITEMENT DE LA CÉPHALÉE NERVEUSE PAR L'AZOTATE D'ARGENT. *Journ. méd. Lyon*, 1864.

D<sup>r</sup> SAINT-LAGER.

---